

Rapport sur les objectifs de développement durable pour la sous-région de l'Afrique du Nord



Par Abdelkader MOHAMED SALECK

Addis-Ababa -

du 31 octobre au 05 novembre 2013

Plan

- Approche méthodologique
- Les priorités de développement durable
- Identification et mise en cohérence des domaines et thématiques prioritaires
- Proposition d'une matrice ODD : Objectifs, Cibles et Indicateurs de DD
- Principaux enseignements & recommandations

Approche méthodologique

Analyse documentaire - DD

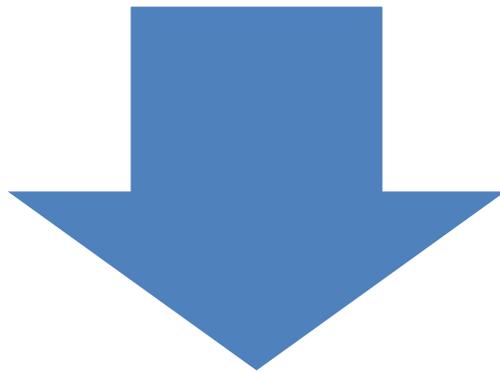
générale et spécifique / nationale et locale (rapports les plus récents)

Exploitation des **dernières consultations nationales – agenda post 2015**

Échanges avec certaines institutions / personnes, grâce à **l'appui du bureau UNECA - AN**

Les priorités en matière de développement durable

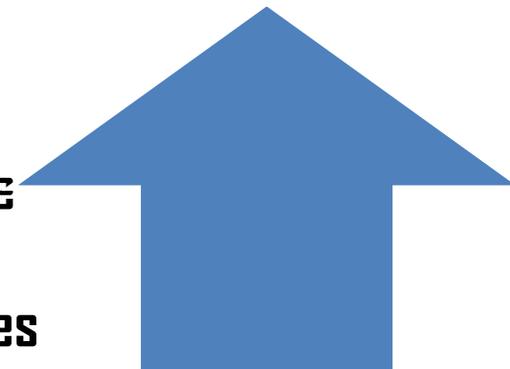
- **PRIORITÉS ÉCONOMIQUES**



**Des économies très vulnérables,
faiblement diversifiées et très
insuffisamment intégrées**



**Des atouts importants : grande diversité des
ressources naturelles, infrastructure physique
solide, espaces géographiques et culturels
homogènes, et ressources humaines importantes**



Vulnérabilité aux aléas climatiques

- Dégradation du couvert végétal (85 % des superficies)
- Déficit hydrique (moins de 1000 m³ / an)
- Baisse de la productivité : forte dépendance des importations alimentaires mondiales (> 60% en 2012 : Tunisie, Soudan, Libye et Mauritanie)

Des économies peu diversifiées et fortement dépendantes des ressources naturelles

- 72% des recettes budgétaires en Algérie, 52% des RB en Mauritanie et 70% du PIB en Libye)
- Faible niveau de transformation des économies et taux d'investissement très faible (environ 15% du PIB)
- Des barrières à l'investissement existent encore notamment en Mauritanie, Libye, Algérie et Soudan (IDE, 2013)

Une croissance économique insuffisante pour générer de l'emploi

- Faible création de valeurs ajoutées
- Inefficacité / inexistence de stratégies de redistribution des richesses (notamment celles issues des ressources naturelles)
- Faible création d'emplois durables (contribution de l'industrie manufacturière au PIB insuffisante, particulièrement en Mauritanie, Soudan et Libye : < 6% PIB)

Les priorités en matière de développement durable

• PRIORITÉS SOCIALES

UN TAUX DE CHÔMAGE INQUIÉTANT, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES JEUNES

❖ Environ de 12 % au cours des deux dernières décennies (seuil critique au niveau mondial).

❖ En 2012, les taux de chômage en Égypte, au Soudan et en Tunisie se situaient entre 10 % et 20 %, Mauritanie (35%)

DES DISPARITÉS RÉGIONALES ET ENTRE GENRE IMPORTANTES

Disparités réelles entre les pays, mais aussi entre les différents groupes sociaux et zones géographiques d'un même pays (provinces, rural **vs** urbain...).

Ex. Pauvreté varie de 42% en Mauritanie à moins de 5% en Algérie.

Ex. L'IDH varie de 0,795 pour la Libye (64^{ème} rang mondial) à 0,402 pour le Soudan (169^{ème})

Ex. Les disparités de genre sont encore importantes : En 2012, le taux de chômage global était d'environ 18% (Femmes) contre 9% (Hommes)

UNE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MENAÇANTE

▶ Forte dépendance des pays vis-à-vis des produits alimentaires de base : facteur d'instabilité sociale et politique important.

▶ Développement agricole : facteur de croissance inclusive

▶ Des efforts importants en matière de développement agricole, à fournir (Mauritanie, Soudan et Égypte, pays où la pauvreté est largement répandue en milieu rural)

Les priorités en matière de développement durable

• PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES

DES RESSOURCES NATURELLES EN DÉGRADATION CONTINUE

Désertification
Dégradation des RN
(eau, sols, forêts) et
Biodiversité
Fortes pressions sur
le milieu marin
CC
Pollutions

UNE INSÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET UN POTENTIEL EN ÉNERGIES RENOUVELABLES FAIBLEMENT EXPLOITÉ

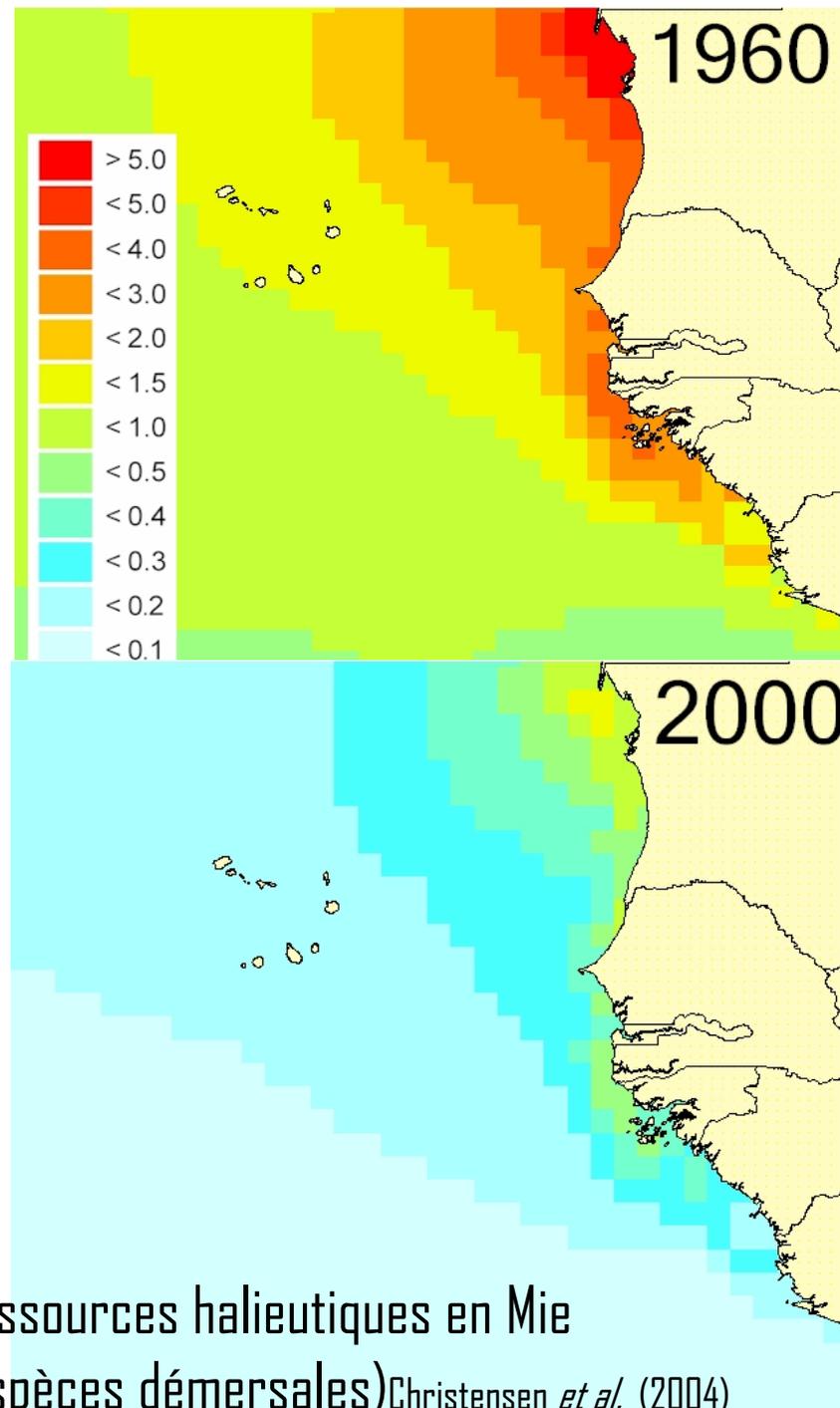
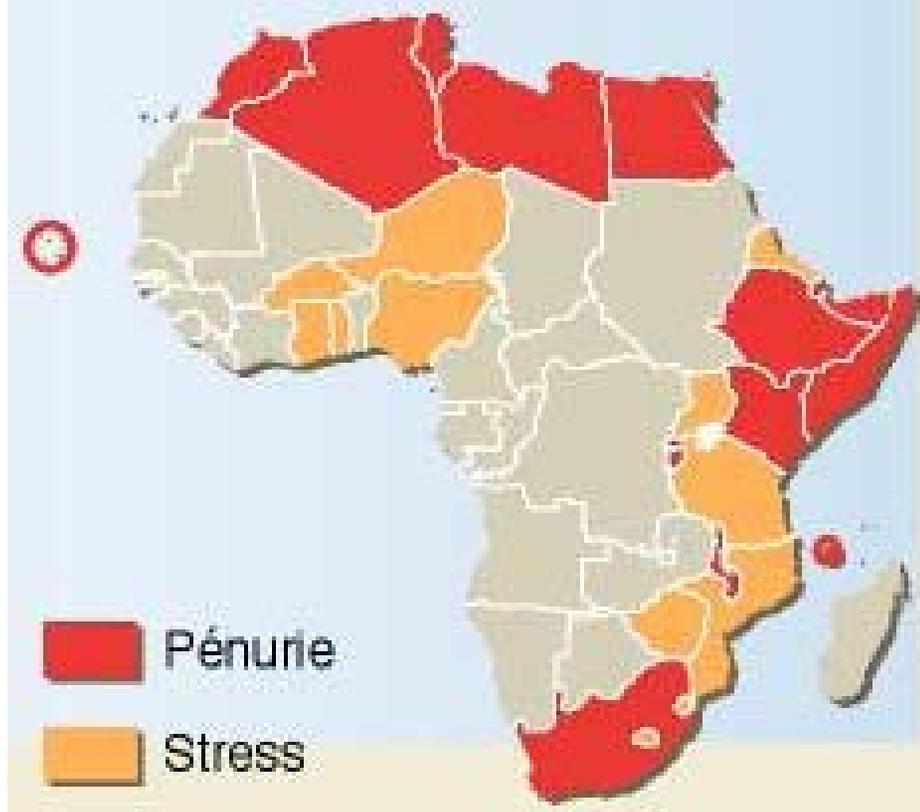
- Potentiel en ER important mais qui demeure faiblement exploité.
- La demande énergétique croît (6-8%/an)
- Epuisement à terme des sources d'énergie fossile

La question énergétique est au centre des défis environnementaux

DES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES PEU MAÎTRISÉS
Zone des plus vulnérables
au changement climatique
(pertes de productivité,
baisse des revenus
agricoles, migrations...)

- Risques d'élévation du niveau de la mer (risques pour la Mauritanie, la Tunisie, de l'Égypte et le Maroc)
- Recrudescence des épisodes climatiques extrêmes

Stress hydrique et pénurie d'eau douce en 2025



Les priorités en matière de développement durable

- **PRIORITÉS TRANSVERSALES**

L'INTÉGRATION ÉQUILBRÉE DES TROIS DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Traduire en actions les complémentarités entre les 3 piliers du DD

- Développer des systèmes d'informations et des indicateurs de gouvernance articulés, combinant les trois dimensions
- Promouvoir les évaluations intégrées des Ecosystèmes
- Impliquer l'ensemble des acteurs dans les processus de décision (échelles sous-régionale, nationale et locale)
- Développer des guides d'intégration des trois dimensions dans les différentes branches d'activités
- Promouvoir les investissements socialement responsables et respectueux de l'environnement
- Établir un lien plus étroit entre l'élaboration des politiques de développement durable et les processus de planification budgétaire.

Les priorités en matière de développement durable

• PRIORITÉS TRANSVERSALES

LA PROMOTION D'UNE ÉCONOMIE VERTE

Intégrer les principes d'une croissance verte inclusive dans les PPP de développement

Adapter les cadres institutionnels pour une meilleure prise en compte de tous les défis émergents (croissance verte, modes de consommation et de production durables, changements climatiques).

Respect des engagements pris en matière de financement, de renforcement des capacités et de transferts et développement de technologies vertes

Moteur de la croissance et du développement durables

Renforcer les partenariats existants pour l'intégration effective d'une croissance verte et inclusive dans les modèles de développement

Implication de tous les acteurs (SC et SP) dans un objectif majeur d'élimination de la pauvreté et de sécurité alimentaire

Les priorités en matière de développement durable

• PRIORITÉS TRANSVERSALES

LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Difficultés à développer certaines filières prometteuses faute de financements adaptés et suffisants. Ex. Les énergies renouvelables

Nécessité d'explorer toutes les sources de financement

- **Financements internes** (notamment une implication du système bancaire / renforcement du partenariat public-privé) - valoriser les bonnes pratiques du Maroc et de la Tunisie
- Potentiel de **coopération sous-régional** (certains pays disposent de liquidités importantes, partenariat gagnant-gagnant)
- Financements par les **partenaires des pays arabes** (proximité culturelle et géographique)
- Valorisation des **mécanismes tels que les MDP** (opportunités encore inexplorées par certains pays)
- **Fonds vert** pour le Climat
- **Engagements volontaires** (fonds global, de près de 500 milliards USD, enregistrés lors de la Conférence Rio+20)

Les priorités en matière de développement durable

• PRIORITÉS TRANSVERSALES

LA BONNE GOUVERNANCE

- Condition de base de l'efficacité des politiques publiques
- Objectifs majeurs affichés par les gouvernements des différents pays
- Recommandation forte, issue de la conférence de Rio+20

- Beaucoup de progrès restent à faire en termes de gouvernance politique. Il s'agit notamment de renforcer les institutions de l'Etat pour :
 - ✓ Une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques ;
 - ✓ Promotion de processus électoraux libres et transparents ;
 - ✓ Lutte contre la corruption ; ou encore
 - ✓ Amélioration de l'efficacité des prestations des services publics.

- La plupart des pays ont d'ores et déjà mis en place des stratégies et des institutions de lutte contre la corruption. C'est le cas par exemple en Tunisie, au Maroc, en Egypte et en Algérie. Alors que la Mauritanie a adopté, grâce à l'appui des Nations Unies une stratégie de lutte contre la corruption.

Les priorités en matière de développement durable

• PRIORITÉS TRANSVERSALES

L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Les échanges entre les pays de la région représentent moins de 3 % du volume global de leurs échanges, soit le niveau le plus faible au titre de l'ensemble des accords commerciaux régionaux enregistrés auprès de l'OMC.

Opportunité de croissance économique



Permet d'orienter les flux de ressources d'une activité économique vers une autre ou encore d'un niveau de productivité vers un autre

Malgré ses atouts indéniables, l'union économique à l'échelle de la sous-région d'Afrique du Nord, n'est pas encore une réussite en matière d'intégration économique, sociale et environnementale.

Les pays d'Afrique du Nord peuvent tirer pleinement parti des liens existant entre eux en tant que marchés et sources d'approvisionnement (impacts positifs potentiels en termes de croissance économique et d'emploi)

DÉTERMINATION ET MISE EN COHÉRENCE DES PRIORITÉS PAR DOMAINE ET PAR THÉMATIQUE

Axe 1. Economie verte et inclusive

- ❖ L'Agriculture durable et la sécurité alimentaire
- ❖ La croissance inclusive, la réduction de la pauvreté et l'emploi
- ❖ Economie verte et valorisation durable des ressources naturelles
- ❖ Cadre des investissements et promotion du secteur privé
- ❖ Infrastructures pour un développement économique durable
- ❖ Développement industriel, Recherche et Développement et modes de production durables

- ❖ Réduction des disparités régionales et Approche territoriale du développement durable

- ❖ Intégration régionale (échanges, commerce, coopération, coordination des politiques...)

Axe 2. Accès aux services sociaux de base

- ❖ Croissance démographique et développement urbain

- ❖ Chômage des jeunes et protection sociale
- ❖ Inégalités sociales, pauvreté et moyens d'existence durables

- ❖ Assurer l'accès aux soins de santé de qualité
- ❖ Hygiène et Qualité nutritionnelle

- ❖ Education et formation technique et professionnelle de qualité
- ❖ Genre et autonomisation des femmes
- ❖ Filets de sécurité et protection sociales

DÉTERMINATION ET MISE EN COHÉRENCE DES PRIORITÉS PAR DOMAINE ET PAR THÉMATIQUE

Axe 3. Maîtrise intégrée des changements globaux

- ❖ Les changements climatiques et réduction des risques de catastrophes
- ❖ La désertification et sécheresse
- ❖ Gestion durable des ressources naturelles (sols, eau, forêts)
- ❖ La sécurité énergétique et les énergies propres et durables
- ❖ Préservation de la biodiversité et des Ecosystèmes
- ❖ Pollutions et Gestion des produits chimiques et déchets spéciaux
- ❖ Accès universel à l'eau et à l'assainissement

- ❖ Intégration de l'environnement dans les politiques publiques

Axe 4. Etat de droit et efficacité de l'action publique

- ❖ Gouvernance

- ❖ Paix et sécurité des personnes, des biens et des territoires

- ❖ Egalités et justice sociale

- ❖ Mobilisation des ressources financières

Etat d'avancement des consultations nationales au mois de juin 2013

Pays	Egypte	Maroc	Soudan
Domaines prioritaires	<p>Economie inclusive</p> <p>Sécurité humaine</p> <p>Gouvernance</p> <p>Justice sociale</p> <p>Environnement durable</p>	<p>Droits économiques et sociaux</p> <p>Gouvernance et Etat de droit</p> <p>Environnement durable</p> <p>Paix et sécurité</p> <p>Coordination et financement du développement durable</p> <p>Droits humains</p>	<p>Une croissance inclusive et des moyens d'existence durables</p> <p>Paix et Gouvernance</p> <p>Accès aux services de base et Infrastructures</p>

Objectif 1. Réduire la Marginalisation et l'exclusion sociale des populations vulnérables	Objectif 2. Favoriser la transition vers une économie verte et inclusive	Objectif 3. Assurer l'accès universel aux services de base	Objectif 4. Construire une paix durable sur une base transparente
<ul style="list-style-type: none"> - L'Agriculture durable et la sécurité alimentaire - la réduction de la pauvreté et l'emploi - Qualité nutritionnelle et Hygiène - Inégalités sociales, pauvreté et moyens d'existence durables - Education et formation technique et professionnelle de qualité - Genre et autonomisation des femmes - Filets de sécurité et protection sociales - Réduction des disparités régionales et Approche territoriale du développement durable - Intégration régionale (échanges, commerce, coopération, coordination des politiques...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Economie verte et valorisation durable des ressources naturelles - Croissance inclusive - Chômage des jeunes et protection sociale - Cadre des investissements et promotion du secteur privé - Infrastructures pour un développement économique durable - Développement industriel, Recherche et Développement et modes de production durables - Les changements climatiques et réduction des risques de catastrophes - La désertification et sécheresse - Gestion durable des ressources naturelles (sols, eau, forêts) - La sécurité énergétique et les énergies propres et durables - Préservation de la biodiversité et des Ecosystèmes - Intégration de l'environnement dans les politiques publiques - Pollutions et Gestion des produits chimiques et déchets spéciaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'accès aux soins de santé de qualité - Croissance démographique et développement urbain - Accès universel à l'eau et à l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne Gouvernance - Paix et sécurité des personnes, des biens et des territoires - Etat de droit et justice sociale - Mobilisation des ressources financières - Renforcement des capacités

Proposition d'une matrice ODD :
Objectifs, Cibles et Indicateurs de DD

Obj. 1- Réduire la Marginalisation et l'exclusion sociale des populations vulnérables

Cible 1. Réduire à zéro, entre 2015 et 2035, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour

Cible 2. Augmentation de 50% du nombre de personnes ayant un accès sécurisé à la terre et à la propriété foncière (urbain vs rural ; hommes vs femmes, disparités régionales...)

Cible 3. Fournir, à l'horizon 2035, une protection sociale universelle à toutes les couches pauvres et démunies de la population (couverture de 100% population)

Cible 4. Réduire au moins de trois quarts, entre 2015 et 2035, la proportion de la population qui souffre de la faim

Cible 5. Adopter des modes de gestion durable des filières de production telles que l'agriculture, l'élevage et les pêches tout en augmentant de 50% les productions entre 2015 et 2035.

Cible 6. Améliorer la qualité nutritionnelle des aliments (productions primaires et industries alimentaires) en adoptant des modes de production propres

Cible 7. D'ici à 2035, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études secondaires

Cible 8. Augmenter de 50%, entre 2015 et 2035, les capacités d'accueil des structures de formation technique et professionnelle

Cible 9. Éliminer, à l'horizon 2035, toute forme de violence et de discrimination contre les femmes

Objectif. 2- Favoriser la transition vers une économie verte et inclusive

Cible 10 Créer, entre 2015 et 2035, des emplois verts équivalents à 20% de l'emploi national

Cible 11. Développer, entre 2015 et 2035, une industrie propre équivalente à 30% de la production industrielle nationale

Cible 12. Réduire de 50%, entre 2015 et 2035, la proportion des jeunes chômeurs non qualifiés

Cible 13. D'ici à 2035, diminuer au moins de moitié le taux de chômage et de sous activité de jeunes diplômés des systèmes universitaires (en relation avec le secteur vert)

Cible 14. Multiplier par deux, entre 2015 et 2035, le taux de croissance des investissements privés

Cible 15. Augmenter de 50%, entre 2015 et 2035, le nombre de personnes bénéficiant de services de crédit pour la mise en place d'une activité productive

Cible 16. Réduire de 50%, entre 2015 et 2035, le nombre de personnes travaillant dans le secteur informel

Cible 17. Porter, entre 2015 et 2035, la part des énergies renouvelables à 30% du mix énergétique

Cible 18. Assurer d'ici 2035 l'accès pour tous à une énergie propre, moderne et efficace (notamment dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et des transports)

Cible 19. Assurer, d'ici 2035, l'intégration de l'environnement dans toutes les politiques publiques (sous-régionales, nationales et locales) pour une gestion durable des questions environnementales

Cible 20. Réduire de 50% d'ici 2035 le taux de dégradation des ressources naturelles et de la biodiversité

Objectif. 3- Assurer l'accès universel aux services de base

Cible 21. 21. Réduire de deux tiers, entre 2015 et 2035 le **taux de mortalité** des enfants de moins de 5 ans

Cible 22. Réduire de trois quarts, entre 2015 et 2035, le taux de mortalité maternelle

Cible 23. Augmenter de 25%, entre 2015 et 2035, le **volume des dépenses publiques** en matière de santé

Cible 24. Assurer un **accès universel à l'eau potable** dans les ménages et au niveau de tous les édifices et établissements publics

Cible 25. Augmenter de trois quarts, entre 2015 et 2035, la proportion de la population urbaine ayant **accès à l'assainissement**, et de 50% la proportion de la population rurale ayant accès à un assainissement

Objectif. 4- Construire une paix durable sur une base transparente

Cible 26. Eliminer, d'ici 2035, les sources de **conflits** (ethniques, frontaliers, communautaires, religieux...)

Cible 27. Eliminer d'ici 2035 l'incarcération pour délit d'opinion

Cible 28. Sécuriser totalement l'Etat Civil d'ici 2035

Cible 29. Réduire, au moins de 90%, à l'horizon 2035, **toutes les formes de corruption**

Cible 30. Assurer, d'ici 2035, la **participation libre** de toutes les **institutions** de **contre-pouvoirs**

ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS

L'évaluation de la mise en œuvre des OMD a permis de souligner la non prise en compte de facteurs déterminants pour la réduction de la pauvreté. Il s'agit notamment de **l'accès à la terre et à la propriété foncière**.

Ces questions qui ont pu être intégrées comme thématiques prioritaires.

D'autres thématiques importantes ont été prises en compte : incidence des **disparités régionales** et des **inégalités sociales** sur la pauvreté
la gouvernance (lutte contre la corruption), les changements climatiques, l'économie verte, ou encore l'emploi

Placer la transition vers une **économie verte** au centre des politiques de gestion durable des ressources naturelles (dans une perspective **d'intégration équilibrée** des trois piliers du développement durable)

Une mise en exergue des **effets des mesures sociales** (protection sociale, santé), **environnementales** (accès à l'eau et à l'énergie) et **économiques** (croissance inclusive) sur la pauvreté permettra de suivre **l'intégration holistique** entre les trois piliers du développement durable.

ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS

Le rapport souligne le caractère critique de la question de l'énergie en général et de **l'énergie durable en particulier** pour la zone Afrique du Nord.

⊕ Exploiter le formidable potentiel et mobiliser les financements seront des défis majeurs du développement durable de la sous-région

Le rapport propose **4 Objectifs globaux, 30 cibles et 48 indicateurs**

Une appropriation insuffisante de ces ODDs conduirait inéluctablement à l'échec de leur mise en œuvre

Pour éviter cela, L'appropriation des ODDs devra s'appuyer sur :

- (i) Processus de planification claire (échelles nationale et sous-régionale)
- (ii) l'appui technique et financier des partenaires et la coordination de leur intervention (**notamment efforts sur les statistiques et les systèmes d'informations**)
- (iii) Mettre en place des campagnes de sensibilisation et d'information (tous les Acteurs)
- (iv) Mise en place d'un **mécanisme d'évaluation continu** – rendre compte de manière régulière des efforts engagés (valoriser les succès et corriger les échecs)
- (v) Implication des **institutions sous-régionales** dans le suivi et l'appui technique

شكرا لانتباهكم

*Thank you for your kind
attention*